

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

Maison D'Enfants MARIE-DOMINIQUE

86 Chemin du Razat

69390 VERNAISON

04 78 46 05 30

Directeur de Territoire SUD EST 2023 : Gilles GUIGNARD (2023)

Directeur de Secteur 2024 : Jean Dominique BITTEL (2024)

Directrice 2023 : Evelyne Marquant (2023)

Directrice 2024 : Nathalie BRUYERE (2024)

Chefs de service :

Gaëlle GAUCLIN / Elisabeth CHAPEAU

Yann GUYOT

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Activité et Personnel

1.1. Activité

Nous constatons une baisse du nombre de journées réalisées sur l'année 2023 (9990) en comparaison à l'année 2022 (10 551), avec toujours un déficit de journées réalisées, pour un taux d'occupation moyen de 91,7 %.

Ceci s'explique principalement par les nombreux arrêts maladies des professionnels, notamment sur le second semestre 2021, et le turn-over conséquent des professionnels intervenant à la Maison d'enfants. Celui-ci a fortement impacté la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement, notamment en ce qui concerne le suivi des jeunes. En effet, le manque de permanence dans le lien avec les jeunes s'est fait ressentir. Sur la fin de l'année, plusieurs rendez-vous n'ont pu être honorés et la transmission d'informations importantes a également connu des dysfonctionnements.

Tableau de suivi mensuel de l'activité

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS								EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS			REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	30		961	947	947	943	943	4	4	100%	139 364	159,91	151 435	151 435	150 795	150 795	640	640	100%
Février	29		851	784	1 731	851	1 794	-67	-63	96%	123 412	159,91	125 369	276 804	136 083	286 879	-10 714	-10 074	96%
Mars	26		873	845	2 576	942	2 736	-97	-160	94%	126 602	159,91	135 124	411 928	150 635	437 514	-15 511	-25 586	94%
Avril	26		741	780	3 356	912	3 648	-132	-292	92%	107 460	159,91	124 730	536 658	145 838	583 352	-21 108	-46 694	92%
Mai	26		736	806	4 162	942	4 590	-136	-428	91%	106 735	159,91	128 887	665 545	150 635	733 987	-21 748	-68 441	91%
Juin	27		667	796	4 958	912	5 502	-116	-544	90%	113 670	159,91	127 288	792 834	145 838	879 825	-18 550	-86 991	90%
Juillet	26		932	811	5 769	942	6 444	-131	-675	90%	158 831	150,79	122 291	915 124	142 044	1 021 869	-19 753	-106 745	90%
Août	26		944	805	6 574	942	7 386	-137	-812	89%	160 876	150,79	121 386	1 036 510	142 044	1 163 913	-20 658	-127 403	89%
Septembre	28		975	797	7 371	912	8 298	-115	-927	89%	166 160	150,79	120 180	1 156 690	137 520	1 301 434	-17 341	-144 744	89%
Octobre	28		985	889	8 260	943	9 241	-54	-981	89%	167 864	150,79	134 052	1 290 742	142 195	1 443 629	-8 143	-152 886	89%
Novembre	26		923	836	9 096	912	10 153	-76	-1 057	90%	157 298	150,79	126 060	1 416 803	137 520	1 581 149	-11 460	-164 346	90%
Décembre	29		963	894	9 990	943	11 096	-49	-1 106	90%	164 114	150,79	134 806	1 551 609	142 195	1 723 344	-7 389	-171 735	90%

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
ADMINISTRATION	3
EDUCATIF	11
AGENT TECHNIQUE	1
AGENT DE SERVICE	7
	TOTAL : 22

Cette année 2023 est marquée par d'importants changements de personnel, à toutes les fonctions, au sein de la MECS Marie Dominique.

On note tout d'abord un turnover important au sein des équipes éducatives, dû à l'absence durable de titulaires pour arrêts maladies longs. Au deuxième semestre 2023, l'absence de titulaires s'est fait plus prégnante. Cet absentéisme massif a atteint son paroxysme en fin d'année 2023, allant jusqu'à 10 titulaires absents concomitamment sur les 3 équipes (plus de titulaires sur le groupes Gones notamment, 3/5 professionnels absents sur le groupe Hawai et 2/5 sur le groupe Ados), pour un effectif habituel de 15 personnes. Ces absences ont dû être palliées via le recours aux agences d'intérim d'une part, et aux autoentrepreneurs d'autre part. Ce turnover conjugué à la difficulté de recruter des professionnels diplômés et expérimentés en remplacement, ont affecté le travail en équipe, et nuit à la qualité et la cohérence des prises en charge.

Ces absences ont aussi eu un impact quant aux liens de confiance avec les jeunes, les titulaires ayant une expérience conséquente dans la Maison d'enfants, et étant bien investis par les jeunes de manière générale. Progressivement, le non-respect du cadre et des règles de vie se sont faits ressentir. Certains jeunes, du fait d'une certaine insécurité, sont venus tester les limites en dégradant les locaux et le matériel et en désinvestissant leurs différents projets, notamment scolaires et/ou professionnels. Les fugues, jusque-là plutôt minimes, ont augmenté et il a été difficile de fidéliser des professionnels dans la durée. Le dernier trimestre 2023 a été l'occasion de reconstruire le projet de groupe avec des temps de travail autour des règles de vie construites par les membres de l'équipe éducative, en lien avec les jeunes accueillis afin de mieux répondre à leurs besoins et aux attentes des partenaires extérieurs.

L'année 2023 a également été fortement impactée par des changements de cadres sur le pôle, qui ont pu déstabiliser les équipes éducatives, tout comme les enfants :

- Départ de la cheffe de service des groupes Gones (5-10 ans) et Hawai (11-14 ans) en août 2023, et arrivée d'une nouvelle cheffe de service mi-septembre ;
- Départ de la Directrice de pôle fin décembre, et annonce de l'arrivée imminente d'une nouvelle Directrice en janvier 2024 ;

- La restructuration du secteur de la Protection de l'Enfance au sein d'ACOLEA a conduit à un nouveau découpage territorial, soit départemental, soit métropolitain. Dans ce contexte, le directeur de territoire Gilles Guignard a quitté fin décembre le secteur de la protection de l'enfance, pour prendre la direction d'ACOLEA AMPH (secteur médicosocial). Il laisse la place à Jean Dominique BITTEL, Directeur de secteur, début Janvier 2024.

A noter que la nouvelle cheffe de service a été en arrêt maladie sur le mois de décembre ; son absence impactant fortement l'organisation du travail, le chef de service du SAEE SUD a accepté de venir en renfort sur cette période.

Enfin, les services administratifs et généraux ont également connu des changements :

- Changement de secrétariat, et absence durant 6 mois de la nouvelle assistante administrative pour arrêt maladie longue durée ;
- Départ de l'agent technique en 2022, et vacance du poste sur le premier trimestre, jusqu'à l'arrivée d'un nouvel agent technique début avril 2023.

Mouvements au sein des équipes éducatives :

Groupe Gones : le groupe a été fortement impacté par le turnover des autres groupes, malgré une équipe relativement stable jusqu'à octobre 2023. Le dernier trimestre 2023 a été marqué par l'absence totale de titulaire sur l'équipe, et un turnover importants d'intérimaires.

Groupe Hawai : on note un manque cruel de titulaires au sein de l'équipe durant l'année 2023. Jusqu'en juin 2023, 2 éducateurs titulaires sur 4 étaient présents. Début juillet, un moniteur éducateur a été engagé en CDI. Le quatrième poste est occupé par un éducateur en arrêt depuis le 20 mars 2022 suite à un accident de travail, et dont le remplacement n'a pu être occupé en continu, faute de candidats. Début octobre, une nouvelle maitresse de maison a été engagée en CDI. Cette instabilité a engendré beaucoup d'insécurité et des moments de grandes violences qui ont conduits au départ de plusieurs jeunes. Les titulaires présents ont fait leur possible pour sécuriser le groupe. Ce travail de sécurisation a malheureusement pris le pas sur la réalisation de nombreux projets personnalisés des enfants, qui n'ont pu être menés à terme. De même, les camps n'ont pu avoir lieu par manque de titulaires et de continuité dans les remplacements.

Groupe ados : l'arrêt maladie long d'un des plus anciens titulaires, suite à l'incident survenu à l'été 2023, est à noter, ainsi que l'arrivée d'une nouvelle professionnelle en CDI.

Réorganisation du travail :

L'arrivée d'une nouvelle cheffe de service a été l'occasion de questionner les roulements de travail des équipes éducatives. Fin septembre 2023, de nouveaux horaires ont été instaurés, en lien avec les besoins de renforcement des présences sur certains temps charnières, en journée et les week-ends. Ces modifications d'horaires ont pour objectif d'avoir les ressources humaines suffisantes pour accompagner les enfants en famille d'accueil durant les week-ends.

Faits Marquants & Qualité

2.1 Faits marquants

Concert

Au mois de Juin 2023, un ancien jeune Mineur Non Accompagné, accueilli précédemment au sein de la Maison d'Enfants, a donné un concert dans l'enceinte de l'établissement. Ayant signé récemment avec un label musical, il était significatif pour celui-ci d'organiser la soirée de lancement de son projet au sein de la Maison d'Enfants qui l'avait vu grandir. Cette prestation était à destination des jeunes accueillis, des professionnels et d'une dizaine d'invités proches de l'artiste.

Transferts de groupe et intergroupes

Un transfert du groupe adolescents a eu lieu au début de l'été 2023. Les adolescents ont passé 4 jours vers Perpignan avec 2 éducatrices et la maîtresse de maison. Le groupe Gones est parti 3 jours dans l'Ain mi-juillet, avec toute l'équipe éducative.

Un autre transfert, cette fois-ci en intergroupes, a eu lieu au nord de l'Ardèche, durant la mise en veille de la Maison d'Enfants. Il a eu lieu sur 1 semaine, répartie sur deux équipes de professionnels :

- du samedi au mardi : transfert encadré par 1 professionnelle des petits, 1 professionnelle d'Hawaï et 1 apprentie ;
- du mardi au vendredi : encadrement par 2 professionnelles d'Ados et 1 professionnelle de Gones.

Ce transfert intergroupes était un test pour proposer aux jeunes, qui ont du mal à quitter l'établissement pour des familles d'accueil, une alternative. Ce transfert a été l'opportunité pour certains jeunes de découvrir le camping, mode de vacances encore inconnu pour beaucoup. Ce transfert a été l'occasion pour une fratrie de se retrouver dans des moments de partage et de plaisir. Cette expérience de transfert, plutôt positive, devrait se renouveler à l'été 2024. Ces transferts permettent également aux jeunes qui ont des difficultés à évoluer avec d'autres adultes que ceux de leur quotidien, sur la période conséquente des vacances d'été, de ne pas être mis en difficulté, en conservant des repères.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Projet DISNEY

Au cours de l'année 2023, en lien avec l'association OUHLALA, jeunes et professionnels ont effectué des actions dont la finalité était une sortie à la journée pour l'ensemble des enfants de la Maison d'enfants au Parc Disneyland Paris pour les fêtes de fin d'année.

Afin de lever des fonds, les jeunes du groupe des adolescents ont participé au vide grenier organisé par la commune. Ils se sont relayés pour décharger, vendre et recharger les articles non vendus. Des participations à des banques alimentaires ont également eu lieu à deux reprises dans des centres commerciaux à proximité de Lyon permettant aux jeunes de se rendre compte d'une certaine précarité. Enfin, les jeunes des différents groupes ont prêté main forte à l'organisation d'un brunch à Meyzieu et d'un tournoi futsal à proximité de la Maison d'Enfants.

Malheureusement, pour des raisons de contraintes organisationnelles liées aux nombreuses absences des titulaires, la sortie à Disney n'a pu avoir lieu. Ce projet devrait être reporté sur 2024, mais sous de nouvelles modalités. Nous réfléchissons actuellement à la mise en œuvre de ce nouveau projet collectif pour la fin du premier semestre 2024.

Projet JADE

Les jeunes du groupe Hawaï ont bénéficié courant 2023, de deux sessions de travail avec des intervenants extérieurs sur le thème des différences et de la discrimination. Les jeunes ont bien adhéré à ce projet, et se sont mobilisés.

Groupe Conte :

2 ateliers, menés par la psychologue, ont été réalisés, l'un avec les enfants du groupe Gônes, et l'autre avec les plus petits du groupe Hawaï. Malgré des difficultés à tenir le cadre et à contenir les débordements, les deux groupes ont pu aller au bout de l'atelier, avec la création d'un livret. Chacun a pu partir avec son livret, regroupant les Contes lus pendant l'année et leurs dessins. Dans le contre-transfert, les co-animateurs ont pu ressentir la « désespérance » qui habite les enfants placés aux histoires personnelles chaotiques, et qui habite aussi les équipes de la maison Marie-Dominique aujourd'hui.

Groupe Rap :

Cet atelier, mené par la psychologue, a eu lieu avec les pré-ados du groupe Hawaï. Le groupe a fait un flop en apparence, mais a permis aux jeunes d'extérioriser leurs émotions. Les jeunes ont notamment exprimé de la colère, des critiques ainsi que des revendications, mais ils ont surtout démontré qu'ils avaient des choses à dire. Ils semblent avoir besoin d'un espace de paroles, réfléchi de manière à proposer un espace contenant, sécurisant où se poser ensemble.

Interventions autour de la question des dilemmes moraux :

2 interventions ont été menées par la psychologue **sur le groupes Ado et Hawaï**, avec pour objectif de passer un temps ensemble, de réfléchir et débattre, de participer et d'écouter les

autres, pour un premier travail de réflexivité. Le moment a fait du bien aux jeunes et semble être une bonne formule pour amorcer les interventions de la psychologue auprès des adolescents et pré adolescents.

2.3 Expression et participation des usagers

Groupe Gones :

Les réunions d'expression des usagers sur le groupe des petits ont lieu une fois par semaine en début de soirée, les mardis. Elles sont surtout l'occasion de réaliser un atelier cuisine, impliquant chaque semaine à tour de rôle plusieurs enfants dans le choix du menu, les achats de matières premières (réalisés avec la maîtresse de maison et/ou un éducateur), et la confection.

Durant ce temps d'échanges, les bonnes actions réalisées par les uns et les autres sont également valorisées, et la « mascotte » du groupe (peluche) est remise à l'un des enfants, désigné pour une action particulière.

Groupe Hawaï :

Le manque de titulaires sur le groupe sur cette année 2023, et le turn-over important de remplaçants n'ont pas permis de maintenir les groupes d'expression auprès des jeunes.

Groupe Ados :

Les réunions d'expression des usagers sur le groupe des adolescents ont lieu une fois par semaine en début de soirée les lundis. Elles ont pour objectif de prendre en compte les souhaits des jeunes et de faire le point sur la semaine écoulée. C'est l'occasion pour l'équipe éducative d'apporter des réponses quant aux demandes spécifiques du groupe, notamment en ce qui concerne les projets à mettre en œuvre durant les week-ends et les vacances scolaires. Durant cette instance, les règles de vie sont évoquées et peuvent être éventuellement réajustées après échange et validation avec le chef de service.

Afin de préparer au mieux ces rencontres et d'en rendre compte, nous pensons fixer des ordres du jour avec des thématiques spécifiques et effectuer un compte rendu à l'issue de chaque séance. En fonction des sujets abordés, la présence du chef de service peut être prévue.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

COPIL RPS

Suite à différentes alertes des professionnels sur leurs conditions de travail, un COPIL RPS, animé par Laetitia MEON, Responsable Santé – Sécurité – Qualité de Vie et Conditions de Travail, a été lancé fin 2022. Ce COPIL s'est déroulé sur 4 séances en 2023, auxquelles ont participé le directeur de territoire, la directrice de pôle, les chefs de service, les services

généralistes et administratifs, ainsi que la référente santé, et la psychologue. Du côté des équipes éducatives, au moins un éducateur par groupe, ainsi que les maitresses de maison, ont été mobilisés. Une dernière séance de présentation du plan d'actions aura lieu début 2024.

Gestion des incidents

Au cours de l'année 2023, 7 fiches d'incident ont été transmises par l'équipe éducative du groupe adolescents à l'équipe de Direction. Celles-ci mettent en évidence principalement des dégradations des locaux et du matériel. Une agression physique à l'encontre d'un professionnel a été répertoriée dans une fiche d'évènement indésirable envoyés au service gardien et à notre financeur. Un dépôt de plainte s'en est suivi avec convocation à la Maison de la Justice pour le jeune concerné.

Sur l'année 2023, la Maison d'enfants a dû faire face à 2 incidents majeurs :

- Été 2023 :

Un soir de mi-juillet, une jeune fille du groupe Hawaï a sauté de la fenêtre de sa chambre au second étage. Les semaines qui ont précédé son passage à l'acte, celle-ci était en fugue de façon quasi quotidienne et régulièrement hors cadre. Le soir de l'incident, l'éducateur en poste a voulu tenir coûte que coûte la règle posée, malgré le souhait de la jeune fille de rejoindre ses amis sur l'extérieur. Il est resté avec elle dans sa chambre. Dans un mouvement de colère et de perte de contrôle, celle-ci a ouvert la fenêtre de sa chambre et sauté dans le vide. Elle a été hospitalisée à HFME une dizaine de jours, puis a dû suivre une rééducation d'un mois au Centre Médical de Rééducation Romans Ferrari, à proximité de Lyon.

Une cellule psychologique à destination des professionnels et des jeunes a été proposée mais peu s'en sont saisis. Un passage sur les groupes pour mettre des mots sur cet événement a été fait par le chef de service. L'éducatrice présente ce soir-là est en arrêt depuis, au regard de son état émotionnel. La jeune fille a réintégré la MECS fin août 2023 avec un corset. L'achat d'un siège adapté a été effectué. Une demande de renfort éducatif avait été motivée pour permettre son accompagnement à la toilette et à l'habillement, mais cela n'a pas abouti. La reprise de la scolarité s'est faite de façon progressive avec des accompagnements quotidiens pour les trajets aller retours assurés par l'équipe éducative. La jeune fille n'a pas réussi à investir un lieu de suivi psychologique par la suite.

- Automne 2023 :

En novembre 2023, suite à la tentative de suicide (ingestion d'une quantité conséquente de DOLIPRANE) d'une pré adolescente du groupe Hawaï, l'équipe éducative ainsi que l'équipe de direction se sont mobilisées pour mettre en place du soin. Suite aux préconisations de l'hôpital ayant accueilli la jeune fille, nous avons fait appel à RESILUDE, équipe mobile du Vainatier, chapotée par le Dr LEJEUNE, qui a immédiatement mis en œuvre un accompagnement psychologique. A noter que des réponses ont pu être apportées en urgence à cette situation, alors même qu'il manquait des titulaires sur la Maison d'Enfants, et notamment le groupe Hawaï.

Ces 2 événements sont symptomatiques de l'insécurité générée par un taux d'encadrement mis à mal sur ce groupe durant l'année 2023.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

La Maison d'enfants a procédé à la réactualisation de son projet d'établissement en 2023. Celui-ci sera réactualisé en 2024, pour permettre aux équipes et à la nouvelle direction de travailler sur la base d'une référence commune.

L'évaluation externe est prévue pour Marie Dominique en 2025.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

TABLEAUX RAPPORT D'ACTIVITE

3.1 ADMISSIONS

3.1.1 Demandes d'admission

DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	11	15	23	-52%
Admissions non réalisées	48	11	60	-20%
Dont refus du service	46		47	
Admissions en cours de traitement	2	0	0	
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	61			

A la lecture du tableau, nous pouvons mettre en évidence une recrudescence du nombre de dossiers d'admission refusés. Cela s'explique en partie par le niveau de fragilité de l'encadrement, tel que vu précédemment.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des demandes	10,7	10,2	11,2
Pourcentage de filles dans les demandes	33%	67%	33%

L'âge des demandes reste stable, aux alentours de 10 ans révolus. En revanche, la part des jeunes filles dans les demandes d'admission est en nette baisse.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	54	89%	17	
Département Rhône	5	8%	0	
PJJ	0	0%	0	
Autre Département	2	3%	0	
TOTAL	61		17	

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	2023	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	6	10%		
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	4	7%		
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	5	8%		
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%		
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	14	23%		
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	2%		
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	4	7%		
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	7	11%		
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%		
Territoire MDM St Fons Vénissieux	11	18%		
Territoire MDM Villeurbanne	2	3%		
Rhône T1 Beaujolais	2	3%		
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%		
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%		
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	5%		
Territoire hors Métropole et Rhône	2	3%		
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%		
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%		
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%		
Métropole Méomie	0	0%		
TOTAL	61			

Comme le mettent en évidence les tableaux ci-dessus, la grande majorité (89%) des demandes d'admission proviennent du territoire métropolitain.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	59	97%	16	
Placement administratif	1	2%	1	
Placement direct par le juge	0	0%	0	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	1	2%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	61		17	

La quasi-totalité des demandes de placements sont des placements judiciaires (97%). Ceci est à mettre en lien avec les difficultés de collaboration avec les parents des jeunes accueillis.

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	25	41%	8	
Chez les parents avec SAEE	3	5%	2	
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	2%	0	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	1	2%	0	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	9	15%	1	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	
Chez un assistant familial	3	5%	0	
En établissement médico-social	0	0%	0	
En établissement hospitalier	0	0%	0	
En internat scolaire	1	2%	0	
En hôtel	0	0%	0	
Autre	0	0%	0	
Inconnu	0	0%	0	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	18	30%	6	
TOTAL	61		17	

Au moment de la demande, une grande part des enfants réside chez leurs parents, sans service d'accompagnement éducatif externalisé, au moment de la demande de placement. Nous notons également une forte recrudescence du placement par les services d'accueil d'urgence (3 fois plus de demandes en 2023 que sur l'année 2022).

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	1	2%	0	
Maternelle - Primaire - Collège	48	79%	15	
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	
SEGPA Collège	1	2%	0	
IME - IMPRO	0	0%	0	
Lycée - Lycée prof	4	7%	0	
Université	0	0%	0	
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	2%	0	
Apprentissage	1	2%	0	
Salarié	0	0%	0	
Descolarisation	3	5%	0	
Autres	2	3%	0	
Cepaj	0	0%	0	
En recherche d'emploi	0	0%	0	
TOTAL	61		17	

Au moment de la demande, les enfants orientés vers la MECS MARIE DOMINIQUE sont en grande majorité scolarisés dans des établissements dits ordinaires.

3.1.2. Refus d'admission

3.1.2 Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Pas de place	15	5	35	-57%
Non adhésion du jeune	0	0	0	
Non adhésion de la famille	0	0	1	-100%
En limite d'âge à l'admission	0	0	0	
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	24	6	14	71%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	2	0	1	100%
Autres	7	0	9	-22%
TOTAL REFUS D'ADMISSION	48			

Les motifs des refus d'admissions sont dûs pour moitié au fait que la MECS ne peut pas répondre aux besoins des enfants, en particulier sur le second semestre 2023.

En effet, au vu de la fragilité des équipes, comme décrite précédemment, il n'a parfois pas été possible de répondre favorablement à l'accueil de nouveaux enfants, faute de personnel suffisant pour assurer un accompagnement de qualité des jeunes.

Bien que des places soient restées vacantes sur les groupes Gones et Hawaiï, le contexte de la maison fin 2023 n'a pas permis d'envisager des admissions sur ces groupes. L'équipe d'Hawaiï notamment, déjà pauvre en titulaires depuis près de deux ans, a été impactée par les arrêts de 2 titulaires de l'équipe, et un changement de maitresse de maison début octobre 2023.

3.1.3. Usagers admis

3.1.3. Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Age des usagers admis	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	#DIV/0!
3 - 6 ans	2	2	1	100%
6 - 10 ans	3	6	9	-67%
10 - 14 ans	2	3	8	-75%
14 - 16 ans	2	3	5	-60%
16 - 18 ans	2	1	0	#DIV/0!
18-21 ans	0	0	0	#DIV/0!
TOTAL DES ADMISSIONS	11	15		

Sur 11 enfants accueillis au cours de l'année, près de la moitié l'ont été sur le groupe Gones.

La répartition des enfants dans le tableau ci-dessus ne reflète que partiellement les bouleversements connus par le groupe des petits durant l'année. En effet, le groupe Gones (5/10 ans) a accueilli en fille active 13 enfants, âgés entre 3 et 1/2 et 11 ans, en 2023. En fin d'année, le groupe compte 10 enfants pour 11 places, dont 2 enfants de moins de 5 ans (par dérogation) depuis septembre 2023, 2 enfants avec des troubles TND, et 2 enfants à besoins spécifiques.

Malgré un contexte RH difficile sur le groupe HAWAI, il est à noter qu'une mise à l'abri sur 3 jours a pu être effectuée en octobre pour un jeune du SAEE SUD.

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des admissions	#VALEUR!		
Pourcentage de filles dans les admissions	27%		

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	11	100%	14	
Placement administratif	0	0%	1	
Placement direct par le juge	0	0%	0	
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	
Accueil d'urgence	0	0%	0	
Accueil de jour	0	0%	0	
Autre mesure	0	0%	0	
Aucune mesure	0	0%	0	
TOTAL	11		15	

Nous noterons qu'aucun placement administratif n'a été effectué sur l'année 2023. Seuls des placements judiciaires ont eu lieu. Comme sur l'année 2022, nous pouvons mettre en avant les difficultés de mises en lien et de collaboration avec les parents des enfants accueillis, dues, en partie, à la démission de ceux-ci suite à des dénonciations de faits de violences subies de la part des jeunes au sein de la sphère familiale.

Origine géographique

3.2.2 Origine des admissions

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	9	82%	14	21
Département Rhône	2	18%	0	1
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	1
TOTAL	11			

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	2023	% année N	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	2	18%	1	1
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	1	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	5	45%	3	7
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	4	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	3
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	2	4
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	9%	4	5
Territoire MDM Villeurbanne	1	9%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	2	18%	0	1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	1
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	11			

Comme le mettent en évidence les tableaux ci-dessus, la grande majorité (82%) des jeunes admis au cours de l'année 2023 dépendent du territoire métropolitain.

La Maison de la Métropole d'Irigny/Givors/Oullins-Pierre Bénite/St Genis Laval, proche de la Maison d'enfants, est celle avec laquelle nous avons été le plus en lien, ce qui met en évidence une amorce de partenariat et des liens plus évidents à poursuivre à l'avenir. La proximité rend plus aisé le travail de collaboration et facilite les rencontres nécessaires dans l'accompagnement et la prise en charge globales des jeunes accueillis. On note néanmoins une forte collaboration également avec les MDM de Villeurbanne, de Bron/Vaulx en Velin et de St Fons/Vénissieux, ainsi qu'avec la MDR du Beaujolais.

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAAE	4	36%	6	10
Chez les parents avec SAAE	0	0%	2	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	9%	0	3
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	9%	1	3
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	3
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	5	45%	6	3
TOTAL	11			

La majorité des enfants accueillis à la MECS MARIE DOMINIQUE sont hébergés en accueil d'urgence. La nature des situations de ces enfants exige un traitement plus rapide, qui induit un véritable changement dans la manière de gérer l'admission et l'intégration des enfants au sein de la MECS, que ce soit en termes d'organisation des équipes, ou en termes logistiques.

Scolarité / Formation professionnelle

3.2.3 Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	6	55%	14	16
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	2
SEGPA Collège	1	9%	0	3
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	3	27%	0	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	1	9%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	11			

En 2023, les enfants qui ont été accueillis à la la MECS MARIE DOMINIQUE sont en grande majorité scolarisés dans des établissements dits ordinaires. Seul un enfant relève d'une SEGPA.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement – indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	
3 - 6 ans	2	3	1	
6 - 10 ans	9	11	12	
10 - 14 ans	12	14	14	
14 - 16 ans	8	7	8	
16 - 18 ans	10	10	6	
Plus de 18 ans	1	1	4	
TOTAL	42			

La répartition des enfants dans le tableau ci-dessous ne rend compte que partiellement de la charge des accompagnements supporté par le groupe des petits durant 2023. En effet, le groupe Gones (5/10 ans) a accueilli en fille active 13 enfants âgés entre 3 et 11 ans, durant l'année 2023. En fin d'année, le groupe compte 10 enfants pour 11 places, dont 2 enfants de moins de 5 ans par dérogation depuis septembre 2023, 2 enfants avec des troubles TND, et 2 enfants à besoins spécifiques.

Ces difficultés d'accompagnement ont généré de fortes tensions au sein de l'équipe, et ont abouti à des arrêts en grand nombre des professionnels sur la fin de l'année.

Le nombre de pré-adolescents accompagnés sur l'année est lui en baisse, ce qui est sans surprise au regard des problématiques RH sur ce groupe.

Le groupe des adolescents reste stable.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2023	2022	2021
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	12,6	12,5	12,8
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,8	1,8	1,6
Pourcentage de filles dans les accompagnements	45%		

La moyenne d'âge des jeunes accompagnés reste stable, tout comme la durée moyenne d'accompagnement.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2023	% année N	2022	2021
Placement judiciaire confié	39	93%	44	44
Placement administratif	3	7%	2	1
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	42			

Sur les 42 mesures, nous constatons la grande prédominance des placements judiciaires confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (39), seuls 3 placements administratifs étant référencés sur l'année 2023.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	2023	% année N	2022	2021
Métropole Lyon	37	88%	43	42
Département Rhône	3	7%	1	2
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	2	5%	2	1
TOTAL	42			

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	2023	% année N	2022	2021
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	7%	2	2
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	1
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	2%	2	1
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	11	26%	10	13
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	3	7%	5	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	2	5%	3	6
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	8	19%	11	12
Territoire MDM St Fons Vénissieux	8	19%	9	5
Territoire MDM Villeurbanne	1	2%	1	2
Rhône T1 Beaujolais	1	2%	1	1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	1
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	2	5%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	2	5%	2	1
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	42			

Les origines géographiques des familles sont en grande majorité rattachées à la Métropole de Lyon (88%). Si la Maison de la Métropole d'Irigny Givors Oullins St Genis reste logiquement notre principal partenaire, nous continuons à accueillir, de manière régulière, des enfants dont les familles résident sur d'autres territoires de la Métropole, notamment St Fons/Vénissieux, et Lyon 7/8. A noter que nous accueillons 2 enfants domiciliés sur le nouveau Rhône, et 2 hors du département du Rhône.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

3.3.2 Besoins des usagers

Scolarité et besoins spécifiques des usagers

BESOINS - Scolarité	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	2	5%	2	1
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	10	24%	15	3
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	6	15%	8	8
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	61			
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	10	24%		

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	29	71%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	5%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	7%		
SEGPA Collège	3	7%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	2	5%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	1	2%		
Salarié	0	0%		
Descolarisation	1	2%		
Autres	0	0%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	41			

Les enfants accueillis à la MECS MARIE DOMINIQUE sont en grande majorité scolarisés dans des établissements dits ordinaires, soit des collèges, lycées, lycées professionnels...

A noter qu'un seul enfant était déscolarisé sur cette année 2023. En revanche, les enfants accueillis en urgence connaissent un temps de latence dans leur scolarité, le temps de réaliser les démarches d'inscription, de l'ordre de quelques jours à quelques semaines. Nous travaillons à améliorer notre procédure, en collaboration avec l'inspection académique du territoire, afin de scolariser au plus vite chaque enfant, et éviter ainsi d'éventuels décrochages dans le parcours scolaire.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Conduites à risque			
	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	8	20%	6	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	1	2%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	4	10%	1	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	1	2%	1	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	9	22%	1	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	5	12%	2	5
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	10	24%	16	7
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	10	24%	8	4

Ce tableau met en évidence une nette augmentation sur les 3 dernières années des faits de délinquance au sein de la MECS, en particulier chez les adolescents, mais également les préadolescents. Ces faits vont de pair avec l'augmentation des risques de la consommation de substances psychoactives, et les risques d'addiction afférents. On note également des actes sexuels précoces et des comportements auto-agressifs en hausse, alors les actes hétéro-agressifs vont en diminuant. Ceci traduit un mal être chez les jeunes accueillis, et nécessite de travailler sur l'accompagnement aux soins, avec des équipes extérieures (CMP, équipe mobile RESILUDE, etc.)

A cela s'ajoute un nombre d'usagers important concernés par des fugues régulières, majoritairement de courtes durées, mais qui représentent des mises en danger, minimisées par les jeunes.

Un travail de prévention doit être mis en place afin de les sensibiliser aux dangers encourus dans lors de la prise de substance illicite, ou dans le cadre de fugue. Un grand nombre des adolescents et pré adolescents accompagnés n'a pas pris conscience de ce qu'est leur corps, ni de comment se protéger, et savoir poser des limites aux autres.

Il est nécessaire de s'appuyer sur des partenaires extérieurs (Amicale du Nid, Centres de Santé Sexuelle, etc.) pour travailler ces problématiques, et apporter du soutien aux jeunes accompagnés.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Droits de visite et d'hébergement			2021
	2023	% année N	2022	
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	1	2%	1	
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	4	10%	3	
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	11	27%	11	
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	2	5%	2	
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	23	56%	29	
TOTAL	41			

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2023	% année N	2022	2021
Nombre d'usagers concernés	16		21	
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0			
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0			

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS - Santé et soins médicaux	Santé et soins médicaux			2021
	2023	% année N	2022	
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	10	24%	11	
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	1	2%	4	
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	696		438	
<i>Dont généralistes</i>	63		61	
<i>Dont spécialistes</i>	262		293	
<i>Dont psychologues</i>	371		84	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	8	20%		

A la lecture du tableau, les besoins médicaux des enfants accueillis apparaissent conséquents. A l'arrivée des enfants à la MECS, l'équipe veille à ce que les suivis en cours soient bien poursuivis. La référente santé accompagne les enfants aux RV médicaux, et s'assure qu'un bilan complet soit effectué.

La psychologue de la MECS est présente 2 journées par semaine, pour un total de 0.40 ETP. Son activité et ses interventions s'articulent autour de 3 missions :

- Une mission clinique : tenter de percevoir les processus psycho-affectifs à l'œuvre dans le fonctionnement des enfants accueillis pour aider à la prise en charge de ces derniers et aider au soulagement de leurs symptômes. La psychologue reçoit les enfants en individuel lors de leur arrivée au sein de la maison et peut les rencontrer pour donner suite à une demande des enfants eux-mêmes ou pour répondre un besoin repéré en équipe pluridisciplinaire.
- Une mission institutionnelle : soutenir l'équipe pluridisciplinaire de la MECS. Avec les équipes éducatives, la psychologue propose des espaces pour penser la prise en charge des enfants et aider au repérage des problématiques des jeunes (problématiques sociales, psychologiques et éducatives liées à leur histoire de placement, leur passé traumatique ou carenciel et à leur singularité) pour adapter l'accompagnement de chaque enfant au plus près des besoins de celui-ci. La psychologue travaille aussi en partenariat avec les chefs de services pour apporter contenance auprès de l'équipe éducative.
- Une mission de partenariat : construire un travail de lien avec les partenaires autour de l'enfant (CMP, Psychologues des établissements scolaires, hôpitaux, etc..)

La psychologue participe aux réunions d'équipe hebdomadaires, en présence des chefs de service. La psychologue peut également être sollicitée en dehors des réunions, sur des espaces informels. La psychologue n'intervient pas sur les temps d'admission, de PAP avec la famille ou de bilan. Ce type d'intervention pourrait être repensé à l'avenir, tout comme la participation à des réunions cadres.

Il semble important de souligner que durant cette année 2023, l'institution a été mise à mal par le départ de nombreux professionnels éducatifs, mais également au niveau de l'encadrement avec le départ en fin d'année de la directrice, l'annonce d'une nouvelle direction à venir, et la restructuration de l'organisation du pôle et du secteur de la protection de l'enfance au sein d'ACOLEA. Ces modifications dans l'organisation de l'équipe et plus largement de l'institution, ont pu avoir pour effet de déstabiliser les professionnels dans leurs pratiques (transmission d'information, réponse éducative dans certaines situations, etc.). Les enfants et les jeunes ont également été éprouvés par ces transformations multiples, ce qu'ils peuvent manifester en partie par leur défiance et le manque d'investissement envers les figures adultes.

- **Prise en charge partagée**

	PCPE		
	2023	2022	2021
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	1	2	2

3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023	2022	2021
Nombre de sortis	13	15	14

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Moins de 3 mois	2		0	
4 à 12 mois	4		4	
1 à 3 ans	5		4	
Plus de 3 ans	2		7	
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,61			

Le nombre d'usagers sortis en 2023 reste stable par rapport aux années précédentes.

La durée moyenne d'accompagnement à la sortie (1,61) est assez proche de la durée moyenne d'accompagnement des usagers au sein de la MECS en 2023 (1,8 ans). On constate que les durées d'accompagnement de plus de 3 ans sont en nette baisse par rapport en 2022.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	5	38%	3	
Fin de mesure - Majorité	1	8%	3	
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	2	15%	0	
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	5	38%	11	
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	
Déménagement et autres	0	0%	0	
TOTAL	13			

Sur les 13 jeunes sortis en 2023, 5 d'entre eux sont retournés en famille, et 5 autres ont été réorientés vers un autre dispositif (jeune majeure pour la plupart) ou un autre établissement. En 2023, 2 enfants ont été orientés vers une famille d'accueil, alors que cela n'avait pu être le cas en 2022.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Chez les parents sans SAEE	5	38%	2	
Chez les parents avec SAEE	0	0%	3	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	1	8%	1	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	1	8%	3	
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	6	46%	6	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	
Chez un assistant familial	0	0%	2	
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	
En établissement hospitalier	0	0%	0	
En internat scolaire	0	0%	0	
En hôtel	0	0%	0	
Autre	0	0%	0	
Inconnu	0	0%	0	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	
TOTAL	13			

Le recours aux réorientations vers un établissement type MECS ou foyer reste majoritaire en 2023 comment en 2022. En revanche, aucun des jeunes retournant chez ses parents n'a bénéficié d'un accompagnement par un SAEE cette année.

Scolarité / Formation à la sortie

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	2023	% année N	2022	2021
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	8	62%	11	8
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	8%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	4	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	8%	0	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1	0
Apprentissage	1	8%	1	2
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	8%	0	1
Autres	1	8%	0	0
Cepaj	0	0%	0	1
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	13			

4. Locaux et moyens matériels

LOCAUX :

Les bâtiments ainsi que les espaces verts sont régulièrement entretenus. Néanmoins, le bâtiment, très anciens, nécessite de sérieuses rénovation concernant le système de chaudière, ainsi que les canalisations. Le parc, très étendu, mériterait d'être re-délimité, afin d'être plus contenant et sécurisé. Certaines parties ne sont d'ailleurs que difficilement accessibles, et donc difficiles d'entretien.

Certains espaces, telle que la salle d'apaisement, ne sont plus investis car ils ont été dégradés. Leur réaménagement doit faire l'objet d'un projet pensé et construit avec les équipes.

Enfin, les issues multiples, et les nombreux recoins sont autant de possibilités pour les jeunes d'échapper à la surveillance des éducateurs, et des surveillants de nuit, et d'organiser des escapades nocturnes, voire des fugues. Aussi, l'organigramme de la Maison d'enfants sera entièrement revu en 2024. Il représente une opportunité pour repenser la circulation dans les différents espaces et étages de la maison, entre les groupes mêmes, afin de garantir une plus grande sécurité pour tous. Cette réflexion sur la sécurisation des locaux est menée en collaboration avec les services de la gendarmerie d'Irigny, qui se sont portés volontaires pour nous proposer leur expertise dans ce projet.

MATERIEL :

Un véhicule 7 places a été inscrit aux investissements pour 2024, et commandé. Il sera livré en mars 2024. Il permettra de remplacer un véhicule déjà ancien, et sera affecté aux trajets MECS/écoles des plus petits.

Plusieurs investissements sont prévus pour remplacer l'électroménager sur les groupes (notamment les lave-vaisselle et lave-linge), ainsi que les TV, qui sont très vite détériorés, par manque de soin dans l'usage fait par les jeunes. Enfin, le four et un congélateur de la cuisine principale doivent également être changés, car le matériel est trop ancien ou hors d'usage.

Une subvention a été sollicitée auprès du Lions Club de Vernaison afin de rénover la salle dite « de la Chapelle », pour y organiser des événements et des temps conviviaux avec les jeunes accompagnés, ainsi que leurs familles et les partenaires.

5. Perspectives 2024

Un plan d'action a été engagé par l'association, en lien avec la DPPE, suite à plusieurs alertes des partenaires concernant l'accompagnement des enfants. Ces actions sont pilotées par le nouveau Directeur de secteur, Jean-Dominique BITTEL, et menées par la nouvelle Directrice de Pôle, Nathalie BRUYERE, en lien avec les deux chefs de service de la Maison d'enfants.

Il vise principalement à stabiliser les équipes de professionnels, restaurer la confiance au sein de Marie Dominique (entre les équipes et la direction, entre les professionnels eux-mêmes, et entre les équipes éducatives et les jeunes accueillis), ainsi que la confiance des partenaires vis-à-vis de la Maison d'enfants, et à retrouver un taux d'occupation plein autant qu'un cadre de travail serein.

L'année 2024 sera également l'occasion d'amender le projet d'établissement 2023-2028. Cela coïncide avec l'arrivée de Mme Nathalie Bruyère en qualité de directrice de pôle, et de celle de Jean Dominique Bittel en qualité de directeur de secteur. Ce travail de réajustement du projet permettra aux équipes éducatives, en pleine restructuration, de s'approprier pleinement ce document comme cadre de référence.

L'enjeu est bien que le document fasse sens et référence pour tous les acteurs, et soit utilisé au quotidien comme une colonne vertébrale des accompagnements. Il s'agit aussi de toujours chercher à mieux s'adapter aux problématiques rencontrées au sein de la MECS.

Ce travail engagé sur la Maison Marie Dominique devrait permettre de travailler différemment au sein des groupes en 2024, à savoir :

- Redéfinir les tranches d'âge ainsi que la typologie des groupes ;
- Proposer des accompagnements externalisés sur les retours en famille afin de diminuer les collectifs trop importants, et qui ne répondent plus aux besoins ni aux recommandations de bonnes pratiques ;
- Revoir le déroulement des PPE pour soutenir la co-construction avec l'enfant et sa famille ;
- Proposer une version plus ludique du livret d'accueil, accessible aux enfants (FALC - Vidéo) avec la création d'un kit de bienvenu ;
- Développer le partenariat avec les familles ;

Une restructuration du groupe Adolescents est également envisagée pour permettre à moyen terme de :

- Réduire le collectif : passage de 10 à 7 jeunes ;
- Diversifier les modalités de prise en charge : 3 accompagnements externalisés avec mise en place d'un SAEE systématique en sortie de placement, pour assurer le retour en famille ;
- Ouvrir un appartement éducatif en diffus (2 places) avec possibilité d'accueil après majorité jusqu'à 21 ans ;
- Maintenir la place en studio.